

# Agence spatiale canadienne

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers – Non auditée

Exercice 2021-2022

### 1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par l'Agence spatiale canadienne (ASC) pour conserver un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans le Plan ministériel de l'exercice 2021-2022 et dans le Rapport sur les résultats ministériels de l'exercice 2021-2022.

### 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

#### 2.1 Gestion du contrôle interne

L'ASC est dotée d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion des contrôles internes, approuvé par l'administrateur général, a été adopté et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du ministère liés à la gestion des contrôles dans leur domaine de responsabilité;
- les valeurs et l'éthique;
- la communication et de la formation continue concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance et la mise à jour de la gestion des contrôles internes qui sont effectuées par la communication annuelle du plan de contrôles internes, à l'administrateur général et aux cadres supérieurs du ministère, et par la communication des résultats des évaluations et des plans d'action aux cadres supérieurs visés par les tests ainsi qu'à l'administrateur général.

De plus, les résultats des évaluations et les plans d'action sont communiqués deux fois par année au comité ministériel d'audit.

Le comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

## **2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers**

L'ASC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui figurent dans ses états financiers, comme le présentent les paragraphes suivants.

### **2.2.1 Dispositions relatives aux services communs :**

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) qui gère le paiement des salaires et l'acquisition de biens et de services, et qui fournit des services de gestion des locaux;
- Services partagés Canada, qui offre des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI);
- Le ministère de la Justice Canada, qui fournit des services juridiques;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui fournit des renseignements sur l'assurance de la fonction publique et qui gère centralement le paiement de la part de l'employeur des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés prévus par la loi;

Les lecteurs du présent document peuvent consulter les annexes à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers des ministères susmentionnés pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services en particulier.

### **2.2.2 Dispositions particulières :**

- Le ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire fournit à l'ASC des services de soutien du système financier SAP;
- Le ministère de Transport Canada fournit à l'ASC des services de soutien du système de gestion des ressources humaines.

### 3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2021-2022

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2021-2022		
Secteurs de contrôles clés	Surveillance continue	État de l'avancement des travaux
<b>CONTRÔLES EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS</b>		
<b>CONTRÔLES INFORMATIQUES GÉNÉRAUX</b>		
SAP-Contrôles d'accès à l'application	X	Les tests de surveillance continue ont été effectués et des lacunes ont été identifiées.  Les mesures correctives ont été mises en œuvre.
<b>CONTRÔLES AU NIVEAU DES PROCESSUS</b>		
Paie	X	Les tests de surveillance continue ont été effectués et des lacunes ont été identifiées.  Des mesures correctives ont été mises en œuvre pour certaines faiblesses.
Approvisionnement au paiement	X	Les tests de surveillance continue ont été effectués et des lacunes ont été identifiées.  Des mesures correctives ont été mises en œuvre pour certaines faiblesses.
<b>CONTRÔLES EN MATIÈRE DE LA GESTION FINANCIÈRE</b>		
Planification et établissement des budgets	X	Les tests de surveillance continue ont été effectués.  Aucune lacune n'a été identifiée.

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés aux sous-sections 3.1 et 3.2. Aucune faiblesse de contrôle présentant un risque élevé au niveau de la validité, de l'exactitude et de l'exhaustivité des états financiers n'a été observée lors des vérifications.

#### 3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification importante des contrôles clés dans les processus existants qui nécessitaient une réévaluation. L'avenir du travail à l'ASC sera un hybride de travail à domicile et au bureau. Dans la mesure du possible, nous continuons à encourager la documentation électronique des preuves d'exécution des contrôles.

### **3.2 Programme de surveillance continue**

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, l'ASC a procédé à une réévaluation des contrôles internes sur les rapports financiers et des contrôles internes sur la gestion financière incorporés dans les processus opérationnels suivants:

- Planification et établissement des budgets
- Approvisionnement au paiement
- Paie
- SAP-Contrôles d'accès à l'application.

En général, les principaux contrôles financiers évalués fonctionnent de façon efficace, afin de prévenir toute inexactitude importante dans les états financiers et assurer une utilisation prudente des ressources publiques. Les faiblesses constatées sont mineures et touchent principalement :

- La documentation insuffisante de certains contrôles et le retard dans son exécution.
- Le non-respect de certaines délégations
- Les retards dans l'exécution des contrôles (vérifications avant et après la paie)
- Des trop-payés salariaux de faible valeur
- Le retrait des accès au système financier au moment opportun
- Les erreurs dans la divulgation proactive des contrats.

Des plans d'action ont été élaborés par les responsables des processus afin de donner suite aux recommandations. Des mesures correctives ont été mises en œuvre ou sont en voie de développement comme suit :

- Rappel formel aux responsables de l'importance d'exécuter et de documenter les contrôles en temps opportun
- Revue périodique des accès SAP accordés et de la séparation des tâches
- Récupération des montants salariaux payés en trop
- Échantillonnage de contrats avant de procéder à la divulgation proactive.

### **4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents**

Le plan cyclique de surveillance continue de l'ASC au cours des prochains exercices est présenté dans le tableau suivant. Il est fondé sur les éléments suivants :

- Une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé;
- Changements majeurs dans les processus ou le déploiement de nouvelles technologies;
- Les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu.

<b>Le plan cyclique de surveillance continue <sup>(1)</sup></b>				
<b>Secteurs de contrôles clés</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2023-2024</b>	<b>2024-2025</b>	<b>2025 et plus</b>
<b>CONTRÔLES EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS</b>				
<b>CONTRÔLES AU NIVEAU DE L'ENTITÉ</b>				
Budgétisation et suivis prévisionnels	X			
Gestion du risque organisationnel		X		
Formation indispensable			X	
Évaluation du rendement				X
Instrument de délégation et attribution des pouvoirs délégués				X
<b>CONTRÔLES INFORMATIQUES GÉNÉRAUX</b>				
Contrôles informatiques généraux	X	X	X	X
<b>CONTRÔLES AU NIVEAU DES PROCESSUS</b>				
Paie <sup>(2)</sup>	X	X	X	X
Dépenses opérationnelles - Voyages et Accueil		X		
Dépenses opérationnelles - Approvisionnement au paiement			X	
Radiation et aliénation				X
Travaux en cours - immobilisations, investissements en projet			X	
Paiements de transfert	X			
Procédures de fin de mois / année et rapports financiers				X
<b>CONTRÔLES EN MATIÈRE DE LA GESTION FINANCIÈRE</b>				
Attestation du Dirigeant principal des finances				X
Planification et établissement des budgets				X
Établissement des coûts		X		
Planification des investissements		X		

- (1) La fréquence de la surveillance continue des secteurs de contrôles clés est fondée sur le risque et peut suivre un cycle pluriannuel.
- (2) Plusieurs processus reliés à la Paie seront évalués selon un cycle pluriannuel.

Outre le plan cyclique de surveillance continue du système de contrôles internes, l'ASC effectuera le suivi des mesures correctives selon les constatations énumérées à la section 3.2 Programme de surveillance continue.

Au cours des dernières années, en raison de Covid-19, l'ASC a introduit des restrictions sur certaines activités (accueil, voyages, etc.) et a mis en œuvre des mesures flexibles pour faciliter d'autres activités. Nous allons continuer à évaluer les risques lorsque ces restrictions seront levées et à surveiller les contrôles, si nécessaires.